

## COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2018 A 19H00

Date de convocation : le 31-08-2018

Monsieur le Maire procède à l'appel des élus :

	Présents	Absents excusés
LEBRAUD CLAUDE	X	
LASSALLE SOLANGE		X
DUCREUX XAVIER	X	
JARDIN MARYSE	X	
RESTOUEIX JEAN-CHRISTOPHE	X	
RAGOT JACQUES	X	
DEZE ISABELLE		X
DEMARTY BENOÎT		
WALDBAUER ANNELEISE	X	
GENERAL YVAN	X	
DUCLOVEL GREGORY		X
HEARN KEVIN	X	
RESTIER MARTINE	X	
MAHIEU DANIEL	X	

Monsieur DUCREUX est désigné secrétaire de séance.

Madame LASSALLE a donné pouvoir à Monsieur LEBRAUD,  
Madame DEZE a donné pouvoir à Madame JARDIN,  
Monsieur DUCLOVEL a donné pouvoir à Monsieur DUCREUX  
Absent : M.DEMARTY.

### Ordre du jour :

#### 1 -Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 07-06-2018

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 07-06-2018.

#### 2 -Convention pour la participation au fonctionnement du restaurant scolaire de BELLAC

La commune de BELLAC propose à nouveau le service facultatif de restauration scolaire aux élèves des écoles publiques maternelles et primaires de BELLAC sur la durée de l'année scolaire à l'exclusion des vacances scolaires.

Par délibération en date du 10 avril 2018, le Conseil Municipal de BELLAC a instauré 2 tarifs distincts à savoir :

- 2,60 € pour 1 repas / enfant domicilié à BELLAC

- 3,20 € pour 1 repas / enfant domicilié hors commune. L'objet de cette convention est une prise en charge par la commune de ce différentiel de 0,60 € par repas pour les enfants scolarisés à BELLAC et domiciliés à CIEUX. Le conseil municipal décide à l'unanimité de signer et d'appliquer cette convention.

### 3 – Convention entre ENEDIS et section de VECHEZE, amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique, situé à Reymondeix.

Il s'agit de l'installation d'un Poste de transformation de courant électrique et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution d'électricité.

ENEDIS propose une convention de mise à disposition avec la SECTION DE VECHEZE, représentée par le maire, d'occuper un terrain d'une surface de 15 m<sup>2</sup>, situé à Reymondeix section A 0155 d'une superficie totale de 2300 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal approuve cette convention à l'unanimité.

### 3 - Décision modificative de crédits – Budget eau 2018

Les crédits inscrits au budget eau de l'exercice 2018 sont insuffisants, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'augmentation des crédits.

### 5 - Autorisation pour le Maire de signer les conventions simple et régie communale pour le transport scolaire

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les deux conventions avec la Région Nouvelle Aquitaine pour le transport scolaire 2018-2019.

## Questions diverses

### 1 - Projet aménagement de la cuisine de la salle polyvalente

Réunion de travail le vendredi 14/09/2018 à 17h prévue afin de faire un choix concernant les possibilités d'aménagement d'optimisation de l'espace.

### 2 - Rénovation du monument aux morts :

Nettoyage haute pression de tous les éléments, réparation des éclats au mortier, brossage, application d'un démoussant et mise en peinture des éléments métalliques.

### 3 - Numérisation du cimetière

Il s'agit de faire réaliser la cartographie et l'informatisation du cimetière :

- photo aérienne du cimetière, des tombes, des fontaines, de la végétation, des allées, du columbarium, tous les éléments nécessaires à la création du plan
- photo de toutes les sépultures et des documents papiers à la mairie (plan, registre papier,...)
- création du plan sur informatique,
- 1 fiche par tombe avec : le numéro de tombe, les noms figurant sur l'épithaphe, surface de la tombe, numéro des concessions. Il est prévu de consulter des entreprises pour avoir des devis et d'inscrire ce projet au budget 2019.

### 4 - Ouverture de l'école « le point du jour » collège lycée

Cet établissement du secondaire hors contrat a démarré à la rentrée 2018 pour les jeunes qui ne trouvent pas leur place dans le système scolaire traditionnel. Suite à la signature du bail, le loyer est de 500€ par mois à partir du 01/09/2018.

### 5 - Démarrage de l'activité réflexologie

Cette activité a démarré au 01/08/2018 et suite à la signature du bail, le loyer est de 80€ par mois.

### 6 - Nouveau locataire au 37 rue du 11 novembre 1918

Un nouveau locataire a emménagé le 01/09/2018 et le loyer est de 360 € par mois,

### 7 - Convention pour un aménagement du territoire scolaire entre l'association des maires de Haute-Vienne, des maires ruraux, la rectrice de l'académie, l'inspectrice d'académie et le préfet)

Cette convention existe avec d'autres départements.

Sur les 200 communes du département, 142 communes ont au moins 1 école

Le taux d'encadrement de la Haute-Vienne est de 23.75

Cette convention proposée pour 3 ans se propose :

- d'accompagner et soutenir une école de qualité, attractive, avec accès aux équipements sportifs, culturels et numériques
- de formaliser une démarche prospective de concertation entre communes et services de l'état.

C'est également la possibilité de travailler ensemble autour du pôle enfance et il paraît nécessaire d'aborder ce sujet en bureau communautaire.

#### **8 - Entretien du chemin des Lathières**

Cette voie forestière est endommagée, il est décidé de faire le nécessaire le plus rapidement possible.

#### **9 - Politique de l'accueil avec le Pays – rencontres de l'immobilier**

Ces rencontres seront reconduites en 2019 (1<sup>ère</sup> quinzaine de juin), en amont de cette nouvelle édition, 3 réunions de travail auront lieu afin de préparer au mieux cet événement, inscription de la commune au plus tard le **28 septembre 2018**. Une agence de pub sera recrutée par le Pays. Il est décidé de renouveler la participation à cette manifestation en 2019 car 20 habitations étaient à vendre à CIEUX en 2018.

#### **10 - Projet du parc éolien « La Vécau » Cieux- Chamboret – Peyrihac**

La société QUADRAN (groupe direct énergie) a installé depuis le 3 septembre un mât de mesures de vent, d'une hauteur de 100 mètres au lieu-dit « Le Grand Bar » section A N°373. Ce mât permet de mesurer le gisement éolien sur la zone de projet du parc éolien et de le laisser pendant au moins 2 années. A la fin de la campagne de mesure, il sera démonté. Cette information sera postée sur le site de la commune.

#### **11 - Activités du CMJ**

Un nouveau responsable Thomas RAGOT prend la suite de Loïc DUFOURNEAU. Le CMJ projette l'achat d'un drapeau et d'un livre pour commémorer le centenaire de la guerre 1914-1918, une visite à Versailles et une conférence avec Monsieur DENANOT sur l'Europe. A l'occasion des élections européennes, une visite du Parlement européen est au programme. Il se propose également de participer au Téléthon.

#### **12 - Programmes des investissements 2019 – CTD Contrat Territorial Départemental**

Pour rappel les CTD regroupent les subventions du département portant sur les équipements publics des communes rurales dans les domaines suivants: assainissement, voirie, bâtiments communaux, équipements sportifs ou culturels... dans le cadre de commissions réunies 2 fois par an.

Les dossiers de demandes sont à présenter jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018. Il est proposé des réparations de voirie, la numérisation du cimetière, l'amélioration du chemin des Lathières, un terrain multisport et l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes.

#### **13 - Avancement de la téléphonie mobile**

Un rendez-vous est fixé le 17 septembre à 14h30 à la préfecture avec l'opérateur BOUYGUES et le service de la préfecture concerné pour avancer sur ce dossier.

#### **14 - Rentrée des classes et travaux**

Philippe TEILLET : 18 élèves CP

Christine BRUN GENESTE : 22 élèves GS-TPS

Valérie CAVAN : 26 élèves MS-PS

Cieux – 66 élèves

Mme HOBON : 23 CE1

Mme CERCLET : 17 CE2- 10 CM1

Mme METADIER : 11 CM1- 16 CM2

Javerdat – 77 élèves

La classe de moyen et petit est chargée, les élus restent vigilants pour l'avenir afin de garder les postes d'enseignants.

Le collectif de parents d'élèves, le comité des fêtes et Pier o Bois, une élue ainsi que les agents communaux ont réalisé les travaux de peinture du préau, des portes et des barrières. Cette remise à neuf a été appréciée par tous.

Merci à tous les bénévoles.

**15 - Voirie 2018**

Les travaux de voirie programmés sur Le Chêne Pignier, Lavaud, desserte de Lavaud, Prenlis et Prnaud démarrent lundi 10 septembre 2018.

**16 - Licence IV**

Il s'agit pour la commune de récupérer la licence IV prêtée à titre gratuit à LA SARL PIMOBÉ CUISINE, 7 rue du clocher à CIEUX, suite à la liquidation de la société. La procédure est en cours.

**17 – Sonner les cloches pour le 11 novembre**

Conjointement avec le CMJ, les cloches sonneront pour le 11 novembre. La Marseillaise et le chant des partisans seront diffusés.

Fin de la séance à 22h.

Le Maire,

*Claude LEBRAUD.*

